

Association ANIM'ACTION

DISPOSITIF CD 44 / Budget Participatif 2023

Transports collectifs à pédales

OBJECTIFS

Mettre en fonctionnement 2 minibus à pédales sur les communes de Port-Saint-Père et Saint Mars de Coutais, en remplacement de certains transports scolaires et périscolaires. Avec un intérêt sur le plan de la solidarité, de l'écologie et de la citoyenneté, ce projet s'inscrit dans la volonté collective de réduire nos impacts environnementaux, de construire des solutions simples et viables, tout en favorisant la solidarité, l'inter-connaissance et le faire ensemble.

PRINCIPES

Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, les transports collectifs à pédales type woodybus pourront embarquer 8 enfants + 1 conducteur adulte (tous pédalent). Ces moyens de transports écologiques ont vocation à remplacer les voitures qui déposent les enfants domiciliés dans un rayon de 3 km autour de l'école. Sur le principe de la mobilité douce, et de la décarbonation des transports scolaires sur petits trajets (trop loin à pied, trop près pour le car), ils sont adaptés pour les centres bourg et alentours proches.

CONTACT – Initiatrice de l'idée

Edwige JEAN, habitante de Port-Saint-Père

STRUCTURE Support

Association ANIM'ACTION

DÉTAILS - Particularités

Les transports collectifs à pédales type woodybus sont équipés de panneaux solaires (pour l'assistance électrique) et d'un châssis en bois. Fabriqués en région nantaise (Le Pellerin), ils participeront activement à la sensibilisation à la pratique du vélo pour les enfants.

BUDGET

L'objet de ce dépôt de projet réside dans le financement de l'acquisition des 2 véhicules à pédales. Le fonctionnement sera échafaudé par l'association porteuse et ses partenaires collectivités directement concernées. L'objet est bien de construire, avec les habitants, et un groupe projet dédié, un fonctionnement collaboratif, répondant aux besoins d'un transport collectif sécurisé, écologique, et impliquant, de fait, les familles utilisatrices.

15 000€ environ par minibus à pédales, type woodybus (<https://www.humbird.fr/>)

+ accessoires (gilets, casques...)

TOTAL = 15 000€ x 2 + (2 000€) = 32 000€

Sujets à travailler :

- les bornes de recharge
- le garage/stockage en sécurité

AUTRES utilisations

Sur les 2 communes, ces nouveaux équipements pourront aussi être mobilisés pour de multiples utilisations : liaisons 2 bourgs - gare de Port-Saint-Père, transports pour accueils de loisirs, espaces jeunes, activités sportives...